



## OBJECTIF DE CE DOCUMENT

Informer le Comité Permanent d'Administration et des Finances (CPAF) des aspects financiers de la Commission pour l'exercice financier 2020 (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020).

## SITUATION DES CONTRIBUTIONS AU BUDGET AUTONOME EN 2020

1. Le total des contributions dû en 2020 au titre du budget de 2020 s'élevait à 4 367 285 USD. Au 31 décembre 2020, un total de 3 730 858 USD avait été reçu (Tableau 1). Cela représente une différence importante entre les contributions dues et les contributions reçues de -636 427 USD. Il est à noter que le total des contributions reçues au cours d'une année donnée peut également inclure des contributions dues d'années antérieures. Par conséquent, la différence entre le montant des contributions dues au titre de l'exercice budgétaire et les contributions reçues ne reflète pas nécessairement la diligence des membres en ce qui concerne le paiement de leurs contributions en temps opportun.
2. Le montant cumulé des arriérés de contribution a augmenté de 20 % environ, passant de 3 162 341 USD au 31 décembre 2019 à 3 798 769 USD au 31 décembre 2020. Les détails sur la situation des contributions sont disponibles dans le document IOTC-2021-SCAF18-05.

### *Il est important de verser les contributions à temps*

3. La situation des contributions en instance n'est pas soutenable à long terme. Il est essentiel de recevoir les contributions dès que possible après l'envoi des factures car la FAO exige que des fonds soient disponibles dans le budget de la CTOI au début de chaque année civile afin de couvrir tous les salaires et les contrats existants (pour les consultants et autres prestataires de services) pour cette année. La FAO ne contribuera pas aux comptes de la CTOI pour les maintenir à flot. Des fonds substantiels doivent être disponibles sinon la FAO ne renouvellera pas les contrats du personnel, ne conclura pas de nouveaux contrats ou ne s'engagera pas dans des processus d'achats.
4. La sous-utilisation des fonds (par exemple 901 965 USD en 2019 et 1 343 647 USD en 2020) et le budget de risques de déficit inclus dans le budget de 2019 (150 000 USD) ont permis d'améliorer la situation de la trésorerie et l'introduction du Fonds de roulement servira de fonds régulateur transparent pour pallier au risque des contributions qui ne sont pas reçues à temps. Toutefois, on ne peut pas s'appuyer sur ces sources et il est essentiel que les contributions soient versées dès que possible à la suite de l'appel de fonds en milieu d'année.

## DEPENSES POUR L'ANNEE 2020

### *Le budget de 2020 a été sous-utilisé de 1 343 647 USD*

5. Le budget total pour 2020 était de 4 367 285 USD et la Commission a dépensé (chiffres réels) la somme de 3 023 638 USD. Le niveau de sous-utilisation des fonds a totalisé 1 343 647 USD (Tableau 1). Ceci s'explique essentiellement par la réduction des activités en raison des restrictions imposées par la COVID-19. Il y a eu une sous-utilisation de 54 % des dépenses de fonctionnement et une sous-utilisation de 16 % des coûts de personnel (étant donné que trois postes de Chargé des pêches sont restés vacantes pendant une partie de l'année alors que le recrutement était en cours). Une économie de 16 % a été réalisée pour les postes des Services Généraux en raison d'un taux de change favorable (les salaires des SG sont versés dans la devise locale).

6. En 2020, il y a eu un solde positif des contributions par rapport aux dépenses réelles de 707 220 USD.

**Tableau 1.** Comparaison entre les dépenses réelles et les dépenses budgétisées en 2020 (en USD).

Description des chapitres budgétaires		Budget	Réel	Variation	Pourcentage de var.
<b>1</b>	<b>Dépenses administratives - Coûts de personnel</b>				
1.1	Salaires de la catégorie Cadres	1 332 407	1 138 287	-194 120	-15%
1.2	Salaires des Services Généraux	80 620	67 360	-13 260	-16%
	<b>Sous-total Salaires</b>	<b>1 413 027</b>	<b>1 205 647</b>	<b>-207 380</b>	<b>-15%</b>
1.3	Cotisations de l'employeur au fonds de pension et à l'assurance maladie	386 021	352 131	-33 890	-9%
1.4	Cotisations de l'employeur au Fonds des droits à indemnités de la FAO	644 315	604 170	-40 145	-6%
1.5	ICRU	70 857	59 653	-11 204	-16%
1.6	Ajustement Variation des dépenses de personnel	0	-104 595	-104 595	100%
1.7	<b>Total dépenses administratives</b>	<b>2 514 220</b>	<b>2 117 006</b>	<b>-397 214</b>	<b>-16%</b>
<b>2</b>	<b>Dépenses de fonctionnement</b>				
2.1	Renforcement des capacités	40 000	2 072	-37 928	-95%
2.2	Co-financement subventions Science/Données	188 400	-115 842	-304 242	-161%
2.3	Co-financement subventions Application	0	2 478	2 478	-
2.4	Divers Imprévus	0	0	0	0%
2.5	Consultants/Prestataires de services	568 600	446 192	-122 408	-22%
2.6	Déplacements professionnels	160 000	11 016	-148 984	-93%
2.7	Réunions	135 000	6 939	-128 061	-95%
2.8	Interprétation	140 000	26 763	-113 237	-81%
2.9	Traduction	110 000	69 238	-40 762	-37%
2.10	Équipement	25 000	23 416	-1 584	-6%
2.11	Dépenses de fonctionnement général	68 000	55 510	-12 490	-18%
2.12	Impression	0	0	0	0%
2.13	Imprévus	10 000	0	-10 000	-100%
2.14	FPR*	250 000	250 000	0	0%
	<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 695 000</b>	<b>777 782</b>	<b>-917 218</b>	<b>-54%</b>
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>4 209 220</b>	<b>2 894 787</b>	<b>-1 314 433</b>	<b>-31%</b>
3	Contributions additionnelles des Seychelles	-20 100	0	20 100	-100%
4	Risque de déficits	0	0	0	0%
	<b>TOTAL</b>	<b>4 189 120</b>	<b>2 894 787</b>	<b>-1 294 333</b>	<b>-31%</b>
5	Frais de gestion FAO	178 165	128 850	-49 315	-28%
<b>6</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4 367 285</b>	<b>3 023 638</b>	<b>-1 343 647</b>	<b>-31%</b>

\*Les dépenses réelles du FPR s'élevaient seulement à 21 324 USD mais 250 000 USD ont été transférés au fonds pour utilisation en 2021.

## Notes explicatives sur les dépenses pour 2020

### **Salaires - Personnel de la catégorie Cadres (1.1)**

7. Les salaires de la catégorie Cadres étaient inférieurs au chiffre budgétisé avec une économie de près de 194 120 USD (15%), ce qui est essentiellement dû aux vacances de postes de Chargé des pêches P3 (pourvu en mai 2020), de Statisticien P3 (pourvu en juin 2020) et de Coordinateur d'application P4 (pourvu en décembre 2020). Le Tableau 2 fournit des détails supplémentaires sur les frais salariaux du personnel de la catégorie Cadres.

### **Personnel des Services généraux (1.2)**

8. Il y a eu une économie générale de 16 % dans les salaires des Services Généraux en raison d'un taux de change USD-SCR favorable (les salaires des SG sont versés dans la devise locale). Le Tableau 2 fournit des détails supplémentaires sur les frais salariaux du personnel de la catégorie des Services généraux.

### **Cotisations de l'employeur (1.3 & 1.4)**

9. Les cotisations de l'employeur aux frais du Fonds de pension et à l'assurance maladie étaient inférieures de 9 % aux montants budgétés comme conséquence directe des vacances de postes susmentionnées de la catégorie Cadres. Les cotisations au Fonds des droits à indemnités de la FAO étaient inférieures de 6 % aux montants budgétés. Ces cotisations aux droits à indemnités sont évaluées par la FAO pour chaque projet (y compris la CTOI) au prorata des frais réels de la couverture de ces droits à indemnités dans l'ensemble de la FAO. En conséquence, une réduction globale des coûts de personnel entraîne normalement une réduction similaire des cotisations de l'employeur. Un remboursement de -104 595 USD a été reçu de la FAO au titre de la Variation des dépenses de personnel, entraînant un total des cotisations de l'employeur inférieur de 17 % environ au montant budgétisé (cf. IOTC-2021-SCAF18-09 pour des informations complémentaires sur les cotisations de l'employeur). Le Tableau 2 fournit des détails supplémentaires sur les frais salariaux en ce qui concerne les cotisations de l'employeur.

### **ICRU - Amélioration du recouvrement des coûts (1.5)**

10. En 2014, la FAO a mis en place des frais d'ICRU (Amélioration du recouvrement des coûts) afin de couvrir les coûts de personnel de projets de terrain (pour les fonctionnaires et consultants). Ces frais visent à recouvrir les coûts des services centralisés fournis pour la sécurité et les technologies de l'information. Bien que la Commission ait précédemment exprimé son désaccord concernant l'inclusion de l'ICRU au budget de la CTOI (CPAF14, par exemple), l'ICRU a continué à être appliqué par la FAO et il y a eu donc une dépense de 59 653 USD en 2020 par rapport à un budget de 70 857 USD (économie de 16 %). Le Tableau 2 fournit des détails supplémentaires sur l'allocation de l'ICRU au personnel.

### **Soutien au renforcement des capacités (2.1)**

11. La ligne budgétaire de Renforcement des capacités présente des dépenses nettement inférieures (95 %) au montant budgétisé, ce qui est dû au fait que le Secrétariat de la CTOI utilise des ressources extrabudgétaires et des partenariats en vue de couvrir la plupart des dépenses prévues ainsi qu'à une réduction générale des activités.

### **Co-financement subventions Science/Données (2.2)**

12. Cette ligne budgétaire a été incluse pour couvrir les dépenses liées au co-financement de la CTOI des subventions de l'UE pour les activités en matière de science et de données. En général, la contribution de la CTOI est de l'ordre de 20 % du total du projet. En 2020, cette ligne budgétaire présentait un crédit de 115 842 USD. Ce crédit provient de la réintégration dans le compte de la CTOI de certains fonds précédemment engagés. Ces fonds avaient été essentiellement engagés pour le projet de l'UE sur la structure des stocks dans le cadre de la contribution de la CTOI et le projet s'est achevé avec succès avec certaines économies. Par conséquent, le transfert de fonds additionnels de 15 % à partir de la ligne budgétaire Consultants/Prestataires de services n'a pas été requis. Le Tableau 3 présente les dépenses pour chaque projet.

### **Co-financement subventions Application (2.3)**

13. Cette ligne budgétaire a été incluse pour couvrir les dépenses liées à la contribution de la CTOI aux subventions de l'UE pour les activités en matière d'application mais a été établie à zéro pour 2020, aucun projet n'étant prévu. Toutefois, la prolongation imprévue d'un projet financé par l'UE à l'appui des activités d'application de

la CTOI de 2018/19 a nécessité une contribution de 2 478 USD de la part de la CTOI. En général, la contribution de la CTOI est de l'ordre de 20 % du total du projet.

#### ***Divers Imprévus (2.4)***

14. Cette ligne budgétaire a été incluse pour couvrir toute dépense imprévue spécifiquement liée aux lignes budgétaires 2.2 et 2.3 (dépenses liées à la contribution de la CTOI aux subventions de l'UE) et elle a été établie à zéro en 2019 et 2020.

#### ***Consultants/Prestataires de services (2.5)***

15. Les dépenses totales pour les consultants se composent d'un ensemble de dépenses en lien avec le soutien apporté par les experts scientifiques externes, y compris d'autres frais de services de consultants prévus. La CTOI a enregistré une sous-utilisation de 122 408 USD (22 %) pour les consultants en 2020, ce qui est essentiellement dû au fait que certains services de consultants n'ont pas pu être réalisés en raison des restrictions de voyages.

#### ***Déplacements professionnels (2.6)***

16. Les déplacements professionnels incluent surtout les voyages du personnel du Secrétariat pour participer aux réunions de la Commission, mais peuvent inclure certains voyages pour des événements organisés par d'autres organisations. Un plan de déplacements trimestriel est obligatoire et est soumis à la FAO pour approbation. Le plan de déplacements pour 2020 a été sérieusement affecté par les restrictions de voyage liées à la COVID-19 et le budget a été sous-utilisé de 93 %. L'Appendice 1 présente les détails sur les déplacements réalisés en 2020 avec l'appui de la Commission. Certains coûts étaient également liés aux frais d'annulation de voyages.

#### ***Réunions (2.7)***

17. La ligne budgétaire des coûts des réunions en 2020 a été sous-utilisée de 95% en raison de l'annulation des réunions physiques liée à la pandémie. Les dépenses incluses dans cette catégorie comprennent la location des infrastructures de la plateforme d'interprétation pour assurer les services d'interprétation aux réunions virtuelles.

#### ***Interprétation (2.8)***

18. Les coûts d'interprétation incluaient les honoraires des interprètes (26 611 USD) et des frais d'annulation d'un voyage (152 USD). Les coûts des services d'interprétation ont été nettement réduits pour les réunions de la Commission, du Comité d'Application, du CPAF, du Comité Scientifique et du CTCA. Il y a eu des économies de 128 061 USD (81 %) en raison de la durée plus courte des réunions virtuelles, des efforts visant à optimiser le nombre d'interprètes requis et des économies de voyage en ayant recours à des interprètes uniquement basés à Bangkok. La FAO a également crédité un petit montant de remboursement dû aux économies globales dans l'ensemble de l'Organisation.

#### ***Traduction (2.9)***

19. La ligne budgétaire de traduction a été sous-utilisée de 40 762 USD (37%). Cela était dû à une réduction du nombre de documents requis car de nombreuses réunions se sont tenues avec des ordres du jour restreints.

#### ***Équipement (2.10)***

20. Le budget Équipement a été sous-utilisé de 1 584 USD (6%). Il couvrait l'achat de certains nouveaux équipements importants visant à améliorer la qualité des réunions en ligne et à mettre à niveau l'équipement informatique, comme de nouveaux ordinateurs portables, PC et un nouveau serveur.

#### ***Dépenses de fonctionnement général (2.11)***

21. Les dépenses de fonctionnement général incluent un ensemble de dépenses liées au fonctionnement normal du bureau du Secrétariat. Le Tableau 3 présente le détail des coûts pour 2020. La différence entre les dépenses de fonctionnement budgétisées (68 000 USD) et réelles (55 510 USD) représente une économie de 18%.

#### ***Impression (2.12)***

22. La ligne budgétaire d'impression a été établie à zéro pour 2020.

**Imprévus (2.13)**

23. Comme requis par les dispositions du Règlement financier, une ligne budgétaire Imprévus prévoit des dépenses diverses qui sont assumées par le Secrétariat et qui n'entrent pas dans la structure comptable prédéfinie des dépenses de fonctionnement. Ces fonds n'ont pas été utilisés en 2020.

**Fonds de Participation aux Réunions (FPR) (2.14)**

24. Le budget du FPR approuvé pour 2020 s'élevait à 250 000 USD mais en raison de la pandémie, un total de 21 324 USD a été utilisé. Cependant, étant donné que la somme de 250 000 USD avait été transférée au FPR et que le solde est resté dans ce budget, l'attribution au budget du FPR pour 2021 était de 25 000 USD seulement. Les détails sur la situation du FPR sont disponibles dans le document IOTC-2021-SCAF-06.

**Contributions additionnelles des Seychelles (3)**

25. Cette contribution additionnelle a été négociée au titre de l'Accord de siège entre la FAO et le Gouvernement des Seychelles. Les contributions actuelles du Gouvernement des Seychelles visent à assumer certains frais de fonctionnement du Secrétariat, dont les frais du consultant en informatique du Secrétariat. Aucune nouvelle contribution n'a été reçue depuis 2017.

**Risque de déficits (4)**

26. La ligne budgétaire Risque de déficits a été établie à zéro en 2020.

**Frais de gestion du projet de la FAO (5)**

27. Les Frais de gestion du projet de la FAO en 2020 se sont élevés à 128 850 USD, soit une économie de 28 % par rapport au montant budgétisé.

**Tableau 2.** Détails des frais salariaux en 2020 (en USD)

	<b>Personnel de la catégorie des Services Généraux</b>	<b>Personnel de la catégorie Cadres</b>
Salaire base réel	67 004	740 199
Heures supplémentaires / détachement	356	-
Plan d'assurance maladie de base	31 330	53 993
Cotisation au Fonds des droits à indemnités de la FAO	44 879	559 291
Plan de pension	13 070	253 739
Post adjustment	-	398 088
ICRU	4 397	55 255
Ajustement Variation des dépenses de personnel	(4 647)	(99 948)
<b>Total</b>	<b>156 389</b>	<b>1 960 616</b>
<b>Total général</b>		<b>2 117 005</b>

**Tableau 3.** Détails des dépenses de fonctionnement général en 2020 (en USD)

Catégorie	Frais réels
Téléphone	5 648
Internet	30 392
Courrier	14
Fournitures de bureau	7 887
Eau	475
Journaux et publicités	751
Nettoyage	3 513
Fonctionnement et entretien des véhicules	2 655
Hébergement et développement web	6 265
Remboursement de TVA et remboursement de la FAO (2019)	(2 090)
<b>TOTAL</b>	<b>55 510</b>

## ÉTAT FINANCIER

### *Le budget de 2020 a été sous-utilisé*

28. Un total de 3 023 638 USD a été utilisé en 2020 par rapport à un budget de 4 367 285 USD (inférieur de 31 % au montant budgétisé).

### *Le total des arriérés de contributions a augmenté*

29. Le montant cumulé des arriérés de contribution a augmenté de 20 % environ, passant de 3 162 341 USD au 31 décembre 2019 à 3 798 769 USD au 31 décembre 2020. Le Secrétariat de la CTOI continue à chercher à obtenir le paiement de ces arriérés de contributions et a pris des mesures sous forme de circulaires de rappel générales et de courriers adressées directement aux CPC. Il demeure un risque important et immédiat que la FAO mette un terme aux dépenses par rapport au projet de la CTOI tant que les contributions ne correspondront pas aux engagements.

### *Fonds extrabudgétaires reçus par la CTOI en 2020*

30. En 2020, la CTOI a bénéficié de travaux entrepris à l'aide de fonds extrabudgétaires fournis par certains membres (Appendice 1). En 2020, le Secrétariat a géré six projets pluriannuels financés par l'Union Européenne (DG des affaires maritimes et de la pêche) qui étaient à divers stades d'achèvement. Ces projets ont totalisé 4 028 790 USD et ont soutenu l'assistance technique aux pays en développement en vue d'améliorer la mise en œuvre du mécanisme d'observateurs en mer, la collecte des données et les travaux du Comité Scientifique et du Comité d'Application.

31. Le Mécanisme Régional d'Observateurs (MRO) a également reçu 289 474 USD au titre de contributions du MRO en 2020 des flottilles participant au programme. Les dépenses de 2020 se sont élevées à 599 062 USD ce qui a été possible en raison des fonds excédentaires de l'année précédente.

32. En 2020, le Fonds de Participation aux Réunions (FPR) a été accru de 18 000 USD de contributions extrabudgétaires reçues de la Chine et de 13 414 USD de l'Australie. Cela a augmenté le budget total du FPR de 2020 totalisant 281 414 USD. Les détails sur le FPR sont disponibles dans le document IOTC–2021–SCAF18–05.

33. En plus des fonds extrabudgétaires du FPR, l'Australie a versé un montant de 169 845 USD comme reliquat d'une contribution extrabudgétaire de 300 000 AUD (totalisant environ 207 855 USD) visant à la réalisation de l'Évaluation de la Stratégie de Gestion pour le patudo, l'albacore et le germon.

34. La Commission a également bénéficié des activités d'application en lien avec la CTOI entreprises et financées par le projet SWIOFISH 2 de la Banque Mondiale mis en œuvre par la Commission de l'Océan Indien, avec une contribution technique du Secrétariat de la CTOI.

35. Un remboursement de 12 470 USD a été effectué à l'UE pour le projet de symposium sur le marquage qui s'est achevé en 2013. Cela représentait des fonds non-utilisés qui n'avaient pas été refinancés au terme du projet.

Ce projet est désormais officiellement clôturé.

### **Le Fonds de roulement de la CTOI a un solde positif**

36. Le [Règlement financier de la CTOI \(2019\)](#) a mis en place un « fonds de roulement » pour constituer un mécanisme transparent et stratégique permettant à la Commission de gérer l'utilisation de fonds cumulés à l'avenir, notant que ce fonds ne doit pas être utilisé comme un moyen d'éviter le versement des contributions. Le Fonds de roulement est composé de fonds cumulés, constitués à la suite de certaines sous-utilisations de fonds, d'économies (essentiellement en raison de vacances de postes) et d'une allocation de risques de déficit considérable dans les budgets respectifs de 2016, 2017 et 2019.
37. Conformément au système financier de la FAO, au 31 décembre 2020, le solde des fonds du compte de la CTOI se situe à 2 727 765 USD, soit une augmentation de 346 923 USD par rapport au solde à la fin 2019.
38. Un niveau de fonds cumulés de plus de 1 million USD est considéré indispensable pour garantir une trésorerie positive et la continuité des activités de la CTOI<sup>1</sup>. Ce niveau de fonds cumulés est particulièrement important pour la CTOI au cours du premier semestre de l'année lorsque près de 2 millions USD sont engagés pour les salaires du personnel et que toutes les contributions n'ont pas été reçues. Il convient toutefois de noter que l'utilisation des fonds cumulés pour couvrir les insuffisances actuelles dans les paiements des contributions n'est pas soutenable car ces fonds pourraient rapidement s'épuiser aux récents niveaux des arriérés.
39. Si une réserve de capitaux de 1 million USD est conservée pour couvrir les frais de la première partie d'un exercice budgétaire, près de 1,7 million USD est disponible pour être utilisé. Il est à noter que la Commission doit encore envisager d'établir un règlement intérieur pour le fonctionnement du fonds de roulement (Règlement financier de la CTOI (2019) Article IV.5).

## **SUGGESTION D'ACTION DU COMITE PERMANENT D'ADMINISTRATION ET DES FINANCES**

Que le CPAF :

- a) **PRENNE CONNAISSANCE** du document IOTC-2021-SCAF18-04 qui inclut le Bilan financier et les documents y afférents pour l'exercice financier compris entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2020.

<sup>1</sup>Le rapport indépendant sur les coûts et bénéfices de maintenir le lien institutionnel avec la FAO (IOTC-2016-S20-05) a recommandé qu'il est nécessaire de maintenir ce « fonds de réserve de capitaux », de l'ordre de 1 million USD, similaire à celui d'autres ORGP thonières.

## Appendice 1. Fonds extrabudgétaires 2020

N° Projet	Domaine	Bailleur de fonds	Description	Montant total financement USD	Dépenses 2020 USD	Date de fin
MTF/INT/314/MUL	Application	Bailleurs de fonds multiples - participants MRO	Programme Régional d'observateurs	4 739 203	599 062	31/12/2021*
GCP/INT/233/EC	Évaluation des stocks	CE	Structure des populations des espèces CTOI dans l'océan Indien : Estimation au moyen de technologies de séquençage de nouvelle génération et de microchimie des otolithes	1 529 487	-54 437	30/06/2020
GCP/INT/304/EC	Application	CE	Assistance technique aux pays en développement en vue d'améliorer l'application des MCG de la CTOI	216 346	17 243	30/06/2020
GCP/INT/305/EC	Science	CE	Appui au programme de travail du Comité Scientifique (2018)	721 153	-4 889	30/09/2020
GCP/INT/322/EC	Science	CE	Appui à la mise en œuvre du MRO de la CTOI (2018)	850 682	35 209	31/03/2021
GCP/GLO/983/EC	Science	CE	Appui au programme de travail du Comité Scientifique (2019)	392 136	-55 298	30/06/2020
GCP/GLO/053/EC	Science	CE	Appui au Programme de travail du Comité scientifique - Aspects de la biologie des espèces CTOI (2020)	318 986	296 700	31/12/2021
Symposium sur le marquage (2012)***	Science	CE	Fonds non-utilisés provenant du Symposium de la CTOI sur le marquage des thons tenu en 2012		12 470	Clôturé
Extrabudgétaires FPR	Réunions	Chine	Fonds supplémentaires pour la participation aux réunions	18 000	0	31/12/2021
Extrabudgétaires FPR	Réunions	Australie	Fonds supplémentaires pour la participation aux réunions	13 414	0	31/12/2021
Évaluation de la stratégie de gestion	ESG	Australie	Fonds supplémentaires visant à la réalisation d'une ESG	207 855**	218 541	31/12/2021
<b>Total</b>				<b>9 007 262</b>	<b>1 064 601</b>	

\* à prolonger

\*\* 1<sup>ère</sup> tranche de 38 010 USD reçue en 2019, 2<sup>ème</sup> tranche finale reçue en 2020. Différence entre le financement et les dépenses en raison des variations du taux de change.

\*\*\* L'UE a demandé le remboursement des fonds non-utilisés provenant du Symposium sur le marquage tenu en 2012



**Appendice 2. Voyages du personnel en 2020**

<b>RÉUNION/ÉVÉNEMENT</b>	<b>DATES ET LIEU</b>	<b>DÉPLACEMENT PROFESSIONNEL (Nbr de participants du Secrétariat)</b>
Réunions avec des fonctionnaires gouvernementaux, prospection/sélection des infrastructures et mise en place de la logistique pour le CPAF17, CdA17, CTPG et S24 Bali, Indonésie	26-30 janvier 2020	1
Réunions avec le Bureau juridique de la FAO, le comité directeur ZADJN, le comité directeur ECOFISH, Groupe de travail sur le CDS/GTMOMCG	27-31 janvier : Rome, Italie; 4-14 février : Nairobi, Kenya	1
Groupe de travail sur le CDS/GTMOMCG	9 février-16 février: Nairobi, Kenya	3
Appui à la formation du MRO	23 février-29 février 2020 : Mombasa, Kenya	1